



RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00206

Numéro SIREN : 494 358 104

Nom ou dénomination : LSODIS

Ce dépôt a été enregistré le 23/10/2017 sous le numéro de dépôt 11015

LSODIS
Société par actions simplifiée au capital de 280 000 euros
Siège social : 99 Boulevard de Castelnau
85100 LES SABLES D'OLONNE
494 358 104 RCS LA ROCHE SUR YON

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 AVRIL 2016

L'an DEUX MILLE SEIZE,
et le VINGT CINQ AVRIL, à 10 heures.

Les associés de la société LSODIS se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel, qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Guénhaël LE GLOAHEC, en sa qualité de représentant légal de la société VENDIS, Président.

Monsieur Fabrice CASTEL, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoqué par lettre recommandée avec accusé de réception, est absent, excusé.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent la totalité des 28 000 actions émises par la société et ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés et du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 octobre 2015,
- le rapport de gestion du Président,
- les rapports du commissaire aux comptes,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social depuis la convocation de l'Assemblée.
L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

64

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président et rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2015,
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du code de commerce,
- Approbation des comptes annuels et des conventions,
- Affectation du résultat,
- Pouvoirs pour les formalités,
- Questions diverses.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé ainsi que le rapport de gestion, puis il est donné lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

Enfin le Président déclare la discussion ouverte. Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 octobre 2015, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard des articles 39-4 et 39-5 du Code général des impôts.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 octobre 2015, d'un montant de 84.787,86 €, de la manière suivante :

- au compte de « RESERVE LEGALE » (5%)	4.240,00 €
- le solde, au compte « AUTRES RESERVES »	80.547,86 €
TOTAL	84.787,86 €

LLS

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte des dividendes distribués au titre des trois derniers exercices :

<i>Exercice</i>	<i>Montant</i>	<i>Sommes éligibles à l'abattement de 40 % (art.158 .3 2°CGI)</i>
Exercice clos le 31.10.2014	24.000 €	12.000 €
Exercice clos le 31.10.2013	Néant	Néant
Exercice clos le 31.10.2012	Néant	Néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve les termes de ce rapport et constate l'absence de conventions nouvelles sur l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes publicités, dépôts et formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

CLOTURE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Pour la société VENDIS, Président
Monsieur Guénhaël LE GLOAHEC



codis@ecodisconseils.fr - www.codisconseils.fr

22, rue Jean Jaurès
CS 31906
29219 Brest Cedex 2
Tél. 02 22 24 13 80
Fax 02 22 24 14 15

3 allée de la Grande Egalonne
Bâtiment B
35740 Pacé
Tél. 02 22 24 13 80
Fax 02 22 43 82 00

SAS LSODIS

99 boulevard de Castelnau
85100 LES SABLES D'OLONNE

Plaquette

Exercice du 01/11/2014 au 31/10/2015

Certifié conforme à l'original



Bilan - Sig

Attestation d'Expert Comptable**COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par et qui a fait l'objet de notre lettre en date du 01/01/2007, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS LSODIS relatifs à l'exercice du 01/11/2014 au 31/10/2015.

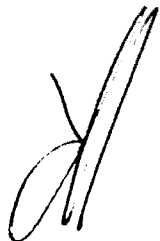
Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en Euros
Total bilan	1 802 299
Chiffre d'affaires	5 009 840
Résultat net comptable (Bénéfice)	84 788

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à Brest le 21/01/2016

Omnès Marie-Pierre
Expert comptable



Bernard Trévien
Expert comptable



665

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/10/15	Net au 31/10/14
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial	813 000,00		813 000,00	813 000,00
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outilla	215 473,21	98 135,05	117 338,16	89 845,97
Autres immobilisations corporelles	121 467,02	49 722,21	71 744,81	55 800,22
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés	381,00		381,00	228,60
Autres immobilisations financières	23 293,40		23 293,40	23 293,40
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 173 614,63	147 857,26	1 025 757,37	982 168,19
Stocks				
Marchandises	344 077,00		344 077,00	317 216,00
Créances				
Clients et comptes rattachés	12 038,81		12 038,81	16 130,31
Fournisseurs débiteurs	21 798,20		21 798,20	36 783,86
Personnel	2 024,73		2 024,73	63,43
Etat, Impôts sur les bénéfices	45 502,00		45 502,00	36 591,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	37 323,97		37 323,97	25 973,17
Autres créances	23 580,30		23 580,30	43 790,67
Divers				
Valeurs mobilières de placement				100 000,00
Disponibilités	283 092,80		283 092,80	110 609,89
Charges constatées d'avance	7 103,44		7 103,44	7 104,45
TOTAL ACTIF CIRCULANT	776 541,25		776 541,25	694 262,78
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 950 155,88	147 857,26	1 802 298,62	1 676 430,97

Bilan

	Net au 31/10/15	Net au 31/10/14
PASSIF		
Capital social ou individuel	280 000,00	280 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	337 000,00	337 000,00
Réserve légale	15 370,03	9 347,03
Autres réserves	589 022,65	498 587,77
Résultat de l'exercice	84 787,86	120 457,88
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 306 180,54	1 245 392,68
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts	128 426,00	44 762,01
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	128 426,00	44 762,01
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	15 781,53	16 129,53
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	255 508,05	263 717,80
Personnel	52 653,98	52 226,97
Organismes sociaux	33 400,00	32 371,84
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	0,25	567,58
Autres dettes fiscales et sociales	10 348,27	12 862,56
Dettes fiscales et sociales	96 402,50	98 028,95
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8 400,00
TOTAL DETTES	496 118,08	431 038,29
TOTAL PASSIF	1 802 298,62	1 676 430,97

LUC

Compte de résultat

	du 01/11/14 au 31/10/15 12 mois	du 01/11/13 au 31/10/14 12 mois
PRODUITS		
Ventes de marchandises	4 987 785,80	5 007 476,54
Production vendue	22 053,87	20 028,36
Autres produits	674,50	25 911,56
Total	5 010 514,17	5 053 416,46
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Achats de marchandises	3 843 656,37	3 811 214,42
Variation de stock (m/ses)	-26 861,00	11 571,00
Autres achats & charges externes	547 498,02	546 666,82
Total	4 364 293,39	4 369 452,24
MARGE SUR M/SES & MAT	646 220,78	683 964,22
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assim.	26 381,82	30 914,91
Salaires et Traitements	347 751,25	361 321,63
Charges sociales	109 917,01	114 960,60
Amortissements et provisions	55 810,09	40 979,24
Autres charges	7 795,54	5 895,90
Total	547 655,71	554 072,28
RESULTAT D'EXPLOITATION	98 565,07	129 891,94
Produits financiers	163,80	
Charges financières	1 995,59	1 931,73
Résultat financier	-1 831,79	-1 931,73
RESULTAT COURANT	96 733,28	127 960,21
Produits exceptionnels	10 000,00	53 202,00
Charges exceptionnelles	975,42	31 482,33
Résultat exceptionnel	9 024,58	21 719,67
Impôts sur les bénéfices	20 970,00	29 222,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	84 787,86	120 457,88

644

Soldes intermédiaires de Gestion

	du 01/11/14 au 31/10/15 12 mois	du 01/11/13 au 31/10/14 12 mois
Ventes de marchandises	4 987 785,80	5 007 476,54
Coût d'achats marchandises vendues	3 816 795,37	3 822 785,42
MARGE COMMERCIALE	1 170 990,43	1 184 691,12
Production vendue	22 053,87	20 028,36
MARGE DE PRODUCTION	22 053,87	20 028,36
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	5 009 839,67	5 027 504,90
MARGE BRUTE GLOBALE	1 193 044,30	1 204 719,48
Autres achats et charges externes	547 498,02	546 666,82
VALEUR AJOUTEE	645 546,28	658 052,66
Impôts, taxes et verst assimilés	26 381,82	30 914,91
Charges de personnel	457 668,26	476 282,23
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	161 496,20	150 855,52
Reprises s/ charges et Transferts	564,00	25 270,40
Autres produits	110,50	641,16
Dot. amortissements et provisions	55 810,09	40 979,24
Autres charges	7 795,54	5 895,90
RESULTAT D'EXPLOITATION	98 565,07	129 891,94
Produits financiers	163,80	
Charges financières	1 995,59	1 931,73
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	96 733,28	127 960,21
Produits exceptionnels	10 000,00	53 202,00
Charges exceptionnelles	975,42	31 482,33
Résultat exceptionnel	9 024,58	21 719,67
Impôts sur les bénéfices	20 970,00	29 222,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	84 787,86	120 457,88

649

Annexes aux comptes annuels

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS LSODIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2015, dont le total est de 1 802 299 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 84 788 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2014 au 31/10/2015.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/10/2015 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/10/2015 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

hcs

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 19 994 Euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2014 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	813 000			813 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	813 000			813 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	152 625	65 002	2 154	215 473
- Installations générales, agencements aménagements divers	76 769	27 174		103 943
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 996	8 046	518	17 524
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	239 390	100 222	2 672	336 940
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	229	152		381
- Prêts et autres immobilisations financières	23 293			23 293
Immobilisations financières	23 522	152		23 674
ACTIF IMMOBILISE	1 075 912	100 375	2 672	1 173 615

LCS

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/10/2015
Éléments achetés	813 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	813 000

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	62 779	36 720	1 364	98 135
- Installations générales, agencements aménagements divers	26 269	16 266		42 534
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 696	2 824	332	7 188
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	93 744	55 810	1 697	147 857
ACTIF IMMOBILISE	93 744	55 810	1 697	147 857

L4

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 172 665 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	23 293		23 293
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	12 039	12 039	
Autres	130 229	130 229	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	7 103	7 103	
Total	172 665	149 371	23 293
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
R.r.r. a obtenir & av non rec.	19 571
Div-produits a recevoir	8 835
Total	28 406



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 280 000,00 Euros décomposé en 28 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 496 118 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	128 426	29 840	98 586	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	255 508	255 508		
Dettes fiscales et sociales	96 403	96 403		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	15 782	15 782		
Produits constatés d'avance				
Total	496 118	397 533	98 586	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	100 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	16 334			
(**) Dont envers les associés	15 782			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 15 782 Euros.

CLC

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fac non parv-fournisseurs	18 245
Int cour/empr etabl. de credit	22
Dettes pr pour conges a payer	28 602
Autres charges interressements	4 078
Provisions 13è mois	19 974
Charg soc pour conges payes	8 415
Charge sur 13è mois	7 451
Charges prov pour interess.	816
Dettes provionnes conges payes	802
Contribution cfe	3 867
Taxe apprentissage	1 987
Formation continue	3 604
Total	97 862

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Autres assur d avance	75		
Autres charges d avance	7 029		
Total	7 103		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 5 000 Euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	975	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		10 000
TOTAL	975	10 000

445

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 15 370 Euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

64

SAS LSODIS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 280 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 99 BOULEVARD DE CASTELNAU
85 100 LES SABLES D'OLONNE
N° SIRET : 49435810400011 - CODE NACE 47.11D

*** * * ***

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31 OCTOBRE 2015

*** * * ***

Fabrice CASTEL
COMMISSAIRE AUX COMPTES
24 rue Maréchal Galliéni
76600 LE HAVRE

SOMMAIRE

- RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31 OCTOBRE 2015 :	2 à 4
- COMPTES ANNUELS AU 31 OCTOBRE 2015 :	
* BILAN ACTIF	5
* BILAN PASSIF	6
* COMPTE DE RESULTAT	7 à 8
* ANNEXE DES COMPTES ANNUELS	9 à 17

* * * *

FABRICE CASTEL

Commissaire aux comptes
inscrit près la Cour d'Appel de Rouen

24, rue Maréchal Gallieni 76600 Le Havre

Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84

E.mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

N° TVA Intracommunautaire : FR 22 331 788 471

-2-

LE HAVRE, le

SAS LSODIS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 280 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 99 BOULEVARD DE CASTELNAU
85 100 LES SABLES D'OLONNE
N° SIRET : 49435810400011 - CODE NACE 47.11D

* * * *

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31 OCTOBRE 2015

* * * *

Aux Associés,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 Octobre 2015 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société SAS LSODIS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de mes appréciations,
- Les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

.../...

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues, et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables.

La note de l'annexe intitulée « règles et méthodes comptables » expose en particulier les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations suivantes :

Immobilisations corporelles et incorporelles et les stocks.

Dans le cadre de mon appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Estimations comptables.

Je n'ai pas relevé dans les comptes de la société LSODIS SAS, d'éléments justifiant une appréciation particulière en matière d'estimations comptables.

Conclusion.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

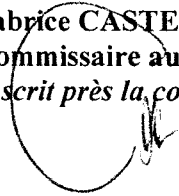
III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait au Havre
Le 8 Avril 2016

Fabrice CASTEL
Commissaire aux Comptes
Inscrit près la cour d'appel de Rouen



BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2015

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS LSODIS</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>99 boulevard de Castelnau 85100 LES SABLES D'OLONNE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>4 9 4 3 5 8 1 0 4 0 0 0 1 1</u>		Néant ☐				
		Exercice N clos le, <u>31/10/2015</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
			Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI	813 000	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	98 135	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	49 722	
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE	381	
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	23 293	
TOTAL (II)		BJ	BK	1 173 614	147 857	1 025 757
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU	344 077	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	12 038	
		Autres créances (3)	BZ	CA	130 229	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
	Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	283 092	
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	7 103	
TOTAL (III)		CJ	CK	776 541		
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW				
Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
Ecart de conversion actif* (VI)		CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	1 950 155	147 857	1 802 298
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2015

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS LSODIS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 280 000...)			DA	280 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	337 000	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	15 370	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	589 022	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	84 787	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 306 180	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DO		
	Provisions pour charges			DP		
	TOTAL (II)			DQ		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DR		
	Autres emprunts obligataires			DS		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DT		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DU	128 426	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DV	15 781	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DW		
	Dettes fiscales et sociales			DX	255 508	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DY	96 402	
	Autres dettes			DZ		
	Compte régul.			EA		
Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	496 118		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 802 298		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Écart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	397 532
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2015

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS LSODIS

Néant ☐ *

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	4 987 785	FB		FC	4 987 785
	Production vendue { biens * services *	FD	3 032	FE		FF	3 032
		FG	19 021	FH		FI	19 021
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	5 009 839	FK		FL	5 009 839
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	564
	Autres produits (1) (11)					FQ	110
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	5 010 514
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	3 843 656
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(26 861)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	547 498
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	26 381
	Salaires et traitements*					FY	347 751
	Charges sociales (10)					FZ	109 917
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions* Sur actif circulant : dotations aux provisions* Pour risques et charges : dotations aux provisions					GA	55 810
						GB	
						GC	
	Autres charges (12)					GD	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GE	7 795
						GF	4 911 949
						GG	98 565
						GH	
						GI	
						GJ	
						GK	
						GL	163
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GM	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GN	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GO	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GP	163
	Différences positives de change					GQ	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GR	1 995
	Total des produits financiers (V)					GS	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GT	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GU	1 995
	Différences négatives de change					GV	(1 831)
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GW	96 733
	Total des charges financières (VI)						
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							

Fabrice CASTEL
COMMISSAIRE AUX COMPTES
INSCRIT PRÈS LA COUR D'APPEL DE ROUEN
24 Rue Maréchal Gallieni
76600 LE HAVRE
Tél: 02 35 19 25 63 - Fax 02 35 19 16 84
SIRET 634 785 471 00347 APE 6920
E-mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2015

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS LSODIS		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	10 000	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	10 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	975	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	975	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	9 024	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	20 970	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	5 020 677	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	4 935 890	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	84 787	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de location immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		
		- Crédit-bail immobilier		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			
	(9) Dont transferts de charges	AI	564	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	631	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	975			
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		10 000		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS LSODIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2015, dont le total est de 1 802 299 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 84 788 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2014 au 31/10/2015.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/10/2015 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/10/2015 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Fabrice CASTEL
COMMISSAIRE AUX COMPTES
INSCRIT PRÈS LA COUR D'APPEL DE ROUEN
24 Rue Marshal Gallieni
76600 LE HAVRE
Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84
SIRET 511 798 471 00067 - APE 6920 Z
E-mail : fabrice.castel@cabinetcassel.fr

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 19 994 Euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2014 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Fabrice CASTEL
COMMISSAIRE AUX COMPTES
INSCRIT PRÈS LA COUR D'APPEL DE RO
24 Rue Marshal Gallieni
76500 LE HAVRE
Tél. 02 35 19 25 86 - Fax 02 35 19 16
SIRET 831 788 471 00067 - APE 6920 Z
E-mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	813 000			813 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	813 000			813 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	152 625	65 002	2 154	215 473
- Installations générales, agencements aménagements divers	76 769	27 174		103 943
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 996	8 046	518	17 524
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	239 390	100 222	2 672	336 940
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	229	152		381
- Prêts et autres immobilisations financières	23 293			23 293
Immobilisations financières	23 522	152		23 674
ACTIF IMMOBILISE	1 075 912	100 375	2 672	1 173 615

Fabrice CASTEL
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 INSCRIT PRÈS LA COUR D'APPEL DE ROUEN
 24 Rue Maréchal Selliéni
 76600 LE HAVRE
 Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84
 SIRET 331 788 471 00067 - APE 6920 Z
 E-mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/10/2015
Éléments achetés	813 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	813 000

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	62 779	36 720	1 364	98 135
- Installations générales, agencements aménagements divers	26 269	16 266		42 534
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 696	2 824	332	7 188
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	93 744	55 810	1 697	147 857
ACTIF IMMOBILISE	93 744	55 810	1 697	147 857

Fabrice CASTEL
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 INSCRIT PRÈS LA COUR D'APPEL DE ROUEN
 24 Rue Maréchal Gelljéni
 76800 LE HAVRE
 Tél. 02 35 19 25 85 / Fax 02 35 19 16 84
 SIRET 834 785 471 00087 - APE 6920 Z
 E-mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 172 665 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	23 293		23 293
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	12 039	12 039	
Autres	130 229	130 229	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	7 103	7 103	
Total	172 665	149 371	23 293
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Fabrice CASTEL
COMMISSAIRE AUX COMPTES
INSCRIT PRÈS LA COUR D'APPEL DE ROUEN
24 Rue Maréchal Gallieni
76600 LE HAVRE
Tél. 02 35 19 25 65 - Fax 02 35 19 16 84
SIRET 351 788 471 00067 - APE 8820 Z
E-mail : fabrice.castel@cochincastel.fr

Produits à recevoir

	Montant
R.r.r. à obtenir & av non rec.	19 571
Div-produits à recevoir	8 835
Total	28 406

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 280 000,00 Euros décomposé en 28 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 496 118 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	128 426	29 840	98 586	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	255 508	255 508		
Dettes fiscales et sociales	96 403	96 403		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	15 782	15 782		
Produits constatés d'avance				
Total	496 118	397 533	98 586	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	100 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	16 334			
(**) Dont envers les associés	15 782			

Fabrice CASTEL
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 INSCRIT PRÈS LA COUR D'APPEL DE ROUEN
 24 Rue Maréchal Gellieni
 76600 LE HAVRE
 Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 16
 SIRET 394 788 471 00087 - APE 6920 Z
 E-mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 15 782 Euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fac non parv-fournisseurs	18 245
Int cour/empr etabl. de credit	22
Dettes pr pour congés à payer	28 602
Autres charges interressements	4 078
Provisions 13è mois	19 974
Charg soc pour congés payés	8 415
Charge sur 13è mois	7 451
Charges prov pour interress.	816
Dettes provisionnes congés payés	802
Contribution cfe	3 867
Taxe apprentissage	1 987
Formation continue	3 604
Total	97 862

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Autres assur d avance	75		
Autres charges d avance	7 029		
Total	7 103		

Fabrice CASTEL
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 INSCRIT PRÈS LA COUR D'APPEL DE ROUEN
 24 Rue Maréchal Gallieni
 76600 LE HAVRE
 Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84
 SIRET 331 788 471 00067 - APE 6920 Z
 E-mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 5 000 Euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	975	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		10 000
TOTAL	975	10 000

Fabrice CASTEL
COMMISSAIRE AUX COMPTES
INSCRIT PRÈS LA COUR D'APPEL DE ROUEN
24 Rue Marcel Galliéni
76600 LE HAVRE
Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84
SIRET 331 765 471 00067 - APE 6920 Z
E-mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilés : 15 370 Euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Fabrice CASTEL
COMMISSAIRE AUX COMPTES
INSCRIT PRÈS LA COUR D'APPEL DE ROUEN
24 Rue Maréchal Galiéni
76600 LE HAVRE
Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 64
SIRET 331 726 471 00087 - APE 6930 Z
E-mail : fabrice.castel@csbinetcastel.fr

LSODIS S.A.S.

**RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

*** * * ***

FABRICE CASTEL

Commissaire aux comptes
inscrit près la Cour d'Appel de Rouen

24, rue Maréchal Gallieni 76600 Le Havre

Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84

E.mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

N° TVA Intracommunautaire : FR 22 331 788 471

LE HAVRE, le

**SAS LSODIS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 280 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 99 BOULEVARD DE CASTELNAU
85 100 LES SABLES D'OLONNE
N° SIRET : 49435810400011 - CODE NACE 47.11D**

* * * *

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

* * * *

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2015

* * * * *

Aux associés,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre société, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

SAS LSODIS

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L 227-10 du Code de Commerce.

Fait au Havre,
Le 8 Avril 2016

Fabrice CASTEL
Commissaire aux Comptes.
Inscrit près la Cour d'Appel de Rouen.



ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES

La société :

LSODIS

Société par actions simplifiée au capital de 280 000 euros

Siège social : 99 Boulevard de Castelnau

85100 LES SABLES D'OLONNE

494 358 104 RCS LA ROCHE SUR YON

Représentée par : Monsieur Guénhaël LE GLOAHEC, gérant de la société **VENDIS**, elle-même Président de la société LSODIS,

- ✓ Certifie que les documents comptables de l'**exercice clos le 31 octobre 2015** transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale,
- ✓ Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à :

CODISCONSEILS

Société par actions simplifiée d'expertise comptable

au capital de 20 000 euros

Siège social : 18, rue Jean Jaurès 29200 BREST

349 532 994 RCS BREST

Signature

